

LYDIE DE PISSARGEVSKY

**La statistique et les conditions professionnelles des
ouvrières de l'aiguille en Finlande**

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 30-36

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__30_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

LA STATISTIQUE

ET LES

CONDITIONS PROFESSIONNELLES DES OUVRIÈRES DE L'AIGUILLE

EN FINLANDE

Nous avons déjà analysé le beau travail de M^{lle} Hjelt sur les conditions économiques des ouvriers en Finlande ; elle vient de nous adresser son rapport sur un sujet analogue concernant les ouvrières à l'aiguille ; cette nouvelle enquête, qui suit, comme la première, honneur à M^{lle} Hjelt, contient une foule de renseignements qui intéresseront certainement nos collègues.

Les recherches ont porté sur 621 ateliers s'occupant de couture (313), de tailleurs pour dames (66), de confection pour femmes (48), de modes (62), de lingerie (30), de broderie (24), de pelleterie (22), de parapluies et cravates (4), de bonneterie (52).

Ces ateliers occupent 3.205 ouvriers, répartis comme suit entre les catégories précédentes : 1.226 ; 400 ; 269 ; 215 ; 214 ; 145 ; 258 ; 64 ; 414.

Hygiène. — La plupart de ces ateliers étaient originellement à usage de chambre d'habitation; aussi trouve-t-on :

102 ateliers avec	720 ouvrières ayant moins de 8 ^m	par ouvrière
91 — —	503 — — — 8 à 10	—
411 — —	2.063 — — plus de 10 ^m	—

Au point de vue de la superficie, les ateliers se classent comme suit :

32 ont une superficie de moins de	2 ^m	par ouvrière
260 — — — de	2 à 4	—
140 — — — de	4 à 6	—
172 — — — plus de	6 ^m	—

Relativement à la hauteur, 79 ont moins de 2^m 70 et 525 plus de 2^m 70.

La plupart d'entre eux sont éclairés au pétrole (486), 75 à l'électricité et seulement 43 au gaz.

En définitive, on a considéré 502 ateliers comme satisfaisants, 102 comme devant être modifiés et 7 ont été évacués.

Comme nous le disions plus haut, les ateliers servent souvent, en même temps, de pièce d'habitation :

149 servent de salle à manger, 90 de chambre à coucher, 39 de cuisine, 74 à la fois de salle à manger et chambre à coucher, 31 de cuisine et de chambre à coucher, 36 servent aux trois usages précédents, 15 sont en même temps des dépôts et enfin 13 sont utilisés comme boutiques; aussi trouve-t-on 1.843 ouvriers déjeunant ou dinant à l'atelier.

Dans certains ateliers (9), il couche plus de 4 personnes : dans 22 il en couche 3; dans 58, 2, et enfin dans 142, il couche une personne, de telle sorte que 38 % des ateliers servent de chambre à coucher et 74 % ne servent pas uniquement d'atelier.

Au point de vue de l'hygiène, on trouve 617 ateliers balayés et 49 essuyés; le nettoyage complet n'a jamais lieu dans 15, 1 à 3 fois par an dans 101 et 4 fois au moins par an dans 550. La ventilation est le plus souvent détestable : elle se fait 260 fois par la porte, 260 fois par la fenêtre et seulement 146 fois par des soupapes; cette ventilation est normalement irrégulière 449 fois et a compté 98 ateliers dans lesquels elle ne se fait jamais; 267 d'entre eux sont évacués et aérés pendant le repas.

Le chauffage est généralement fait par les poêles (632), et rarement par calorifère (34).

Stabilité du personnel. — On peut considérer que 2.983 ouvrières, soit 93 %, sont permanentes et 222 (7 %) provisoires. Si l'on classe les établissements d'après leur nombre d'ouvrières permanentes, on trouve :

68 ateliers n'ayant que des journalières accidentelles
85 — ayant 1 ouvrière permanente
230 — — 2 ouvrières —
279 — — 3 — —
240 — — 4 — —
250 — — 5 — —
192 — — 6 — —
etc.

On compte un établissement ayant 75 ouvrières et un autre 140.

Ces ateliers sont, le plus souvent, dirigés par des femmes : 457 sur 559; 81 le sont par des hommes et 21 affectent la forme coopérative.

La moyenne est de 4 à 5 ouvrières par atelier.

Le tableau ci-après indique le temps de travail des ouvrières pendant une année :

Ont travaillé	300 jours ou 12 mois	1.043 soit	42 %
—	288 — 11 1/2	441 —	17,8
—	275 — 11	446 —	18
—	263 — 10 1/2	67 —	2,7
—	250 — 10	228 —	9,2
—	225 — 9	50 —	2
—	200 — 8	31 —	1,3
—	175 — 7	13 —	0,5
Moins de	150 — ou 6 mois	38 —	1,5
Période indéciise.		124 —	5
Total . . .		2.481 soit	100 %

Les ouvrières subissent beaucoup le contre-coup des saisons plus ou moins bonnes.

Age. État civil. — La répartition de 3.379 ouvrières au point de vue de l'âge et de l'état civil se fait comme suit :

	Patrons	Ouvrières	Ensemble	%
Au-dessus (mariées	168	70	238	7,1
De 18 ans } célibataires	218	2.523	3.131	81,3
De 15 à 18 ans		353		
De 12 à 15 ans		37		
	<hr/> 386	<hr/> 2.983	<hr/> 3.369	<hr/> 100

Durée du travail. En général, le travail commence à 8 heures et finit à 19 heures, avec une durée moyenne de 9^h 1/2 à 10 heures ; le repos du dîner est très variable :

1/2 heure dans	7	établissements
1 — —	243	—
1 1/2 — —	228	—
2 heures —	38	—
3 — —	2	—

La moyenne des heures de travail est de 58 par semaine, heures supplémentaires non comprises.

Voici la répartition des ateliers d'après la durée du travail :

Heures de travail par jour	Nombre par jour ordinaire	
	d'ateliers	l'ouvrières
4 heures	1	7
6 —	1	4
7 —	6	16
7 1/2 —	2	4
8 —	19	212
8 1/2 —	16	85
9 —	54	347
9 1/2 —	149	969
10 —	174	884
10 1/2 —	59	365
11 —	63	187
11 1/2 —	4	43
12 —	8	16
12 1/2 —	1	1
Indécises	<hr/> 64	<hr/> 65
	621	3.205

La moyenne d'heures de travail par semaine est de 57^h 1/4 ; voici la répartition des ouvrières par durée de travail :

Moins de 48 heures	104	soit	3,5 %
— de 49 à 51 heures	149	—	5
— de 52 à 54 —	370	—	12,4
— de 55 à 57 —	918	—	30,7
— de 58 à 60 —	836	—	28,1
— de 61 à 63 —	354	—	11,9
— de 64 à 66 —	160	—	5,4
— de 67 à 69 —	5	—	0,9
— de 70 à 72 —	19	—	
— de 73 à 84 —	1	—	
Indécises	67	—	2,1
	<hr/> 2.983	soit	<hr/> 100 %

Mais il y a de nombreuses heures supplémentaires :

Exceptionnelles	}	1 heure	294 ouvrières soit	9,1 %	}	22,2
		2 heures	349 — —	11		
		3 —	68 — —	2,1		
Régulières	}	1 heure	11 — —	0,4	}	1,6
		2 heures	36 — —	1,1		
		3 —	4 — —	0,1		
Saisonnnières.	}	1 heure	138 — —	4,3	}	22,4
		2 heures	273 — —	8,6		
		3 —	166 — —	5,1		
		Indécis.	141 — —	4,4		
		<u>1,480</u>	soit	46,2		du total des ouvrières

Un grand nombre d'ouvrières possède une clientèle à part (409) et travaillent le soir ou même pendant la nuit (362 cas); quelquefois, les établissements distribuent du travail à leurs ouvrières, afin qu'elles le terminent à la maison; on a relevé 62 établissements et 329 ouvrières dans ce cas. D'ailleurs, on constate que le travail à domicile se répand de plus en plus.

Instruction. — 793 ouvrières sont de langue suédoise; toutes ont une instruction primaire; 52 ont fréquenté une école technique, 33 un établissement d'enseignement supérieur et 508 l'école communale supérieure.

2.168 sont de langue finnoise, sur lesquelles 2 savent seulement lire; 58 ont suivi des cours techniques; 38 ont fréquenté un établissement d'enseignement supérieur et 1.172 ont été à l'école communale supérieure.

Ces nombres sont éloquents et montrent un remarquable degré d'instruction.

Apprenties. — On compte 1.235 apprenties; en général, l'apprentissage est gratuit; il dure de 3 à 18 mois, le plus souvent 6 mois; quand il est payant, le coût varie de 2 francs à 120 francs et dure de 6 semaines à 6 mois.

Instruction professionnelle — 755 ouvrières ont une instruction professionnelle moyenne et comptent de 2 à 3 années de profession; 962 ont une instruction complète, et enfin 1.717 ont reçu un apprentissage plus ou moins complet, de telle sorte que les 2.952 ouvrières se répartissent comme suit :

Très bonnes ouvrières	962 soit	32,6 %
Ouvrières moyennes	755 —	25,6
Apprenties	<u>1.235 —</u>	<u>41,8</u>
	2.952	100,0 %

On peut encore répartir ces ouvrières comme il suit, d'après la durée de travail :

1 mois	104	2 ans	393	4 ans	203	10 ans	71	16 ans	5	24 ans	3	33 ans	1
2 —	68	3 —	362	5 —	164	11 —	18	17 —	4	25 —	3	34 —	1
3 —	104			6 —	146	12 —	36	18 —	12	27 —	3	37 —	1
4 —	66			7 —	96	13 —	10	20 —	15	30 —	8	38 —	1
5 —	63			8 —	70	14 —	11	21 —	1	31 —	1	39 —	1
6 à 12 mois	421			9 —	54	15 —	17	23 —	1	32 —	1	40 —	2
1 an	409											45	2
	<u>1.235</u>		<u>755</u>		<u>733</u>		<u>163</u>		<u>38</u>		<u>19</u>		<u>9</u>
								962					

Salaires. — Un assez grand nombre d'apprenties ne touchent aucun salaire; on en a trouvé 238 ayant moins de trois mois de présence, 249 ayant de 4 à 6 mois et 14 de 7 à 12 mois, soit un total de 501 ou 41 % de l'ensemble des apprenties qui touchaient un salaire.

Le premier salaire par journée de travail dépend naturellement de l'ouvrage confié : voici le nombre d'établissements payant aux apprenties un premier salaire déterminé et le nombre des apprenties correspondant :

	Établissements	Apprenties
Salaire de 40 cent	3	19
— de 50 —	9	15
— de 60 —	24	32
— de 75 —	34	60
— de 80 —	39	74
— de 1 franc	70	153
— de 1 ^f 25	22	71
	<hr/> 201	<hr/> 424

Les 310 autres apprenties ont un salaire plus élevé.

En ce qui concerne les ouvrières, on peut classer les établissements comme suit :

409 soit 66,5 % paient au temps et emploient	1.607 ouvrières
117 — 19 — a la tâche —	796 —
21 — 3,4 — à la fois au temps et à la tâche	
68 — 11,1 % — en nature et ne donnent aucun salaire	

Le nombre d'ouvrières se répartit comme suit :

685 soit 23 % sont payées à la journée	
641 — 21,5 — — à la semaine	
271 — 9,1 — — au mois	
10 — 0,4 — — à l'année	
796 — 26,7 — — à la tâche	
12 — 0,4 — — en nature complètement	
67 — 2,2 — — de façon non mentionnée	
501 — 16,7 — — ne reçoivent aucun salaire	
<hr/> 2.983	<hr/> 100,0 %

Quelques-unes d'entre elles reçoivent des suppléments de salaires, tels : logement gratuit (14) ; nourriture gratuite (36) ; un repas gratuit (8) ; logement et nourriture (111) ; ou bien encore du café, des rafraîchissements, etc.

Les ouvrières ayant un salaire en argent se répartissent comme suit :

de 40 à 50 cent. par jour	8
de 60 —	2
de 75 —	28
de 75 à 90 —	9
de 1 franc —	95
de 1 ^f 25 —	41
de 1 26 à 1 ^f 49 —	12
de 1 50 —	123
de 1 75 —	31
de 2 00 —	131
de 2 25 —	19
de 2 50 —	68
de 2 75 —	12
de 3 00 —	51
de 3 25 —	6
de 3 50 —	3
de 4 00 —	6
de 5 00 —	1
de 6 00 —	1
	<hr/> 647

La moyenne quotidienne est la suivante, par industrie et selon le mode d'établissement, de salaire.

	Salaires								
	au temps			à la tâche			au temps et à la tâche		
	quotidien	hebdo- madaire	annuel	quotidien	hebdo- madaire	annuel	quotidien	hebdo- madaire	annuel
Vêtements pour femmes	1 ^f	6 ^f	284 ^f	1 ^f 33	8 ^f	380 ^f	1 ^f 67	10 ^f	472 ^f
Manteaux et confections	1 23	7 50	319	1 65	10	466	1 93	12	547
Pelletteries et modes	1 06	7	295	1 56	12	439	2 46	15	668
Parapluies et cravates	1 21	7 50	348	1 64	10	485	2 01	12	595
Bonneteries	1 21	7 50	323	1 54	10	478	1 88	12	554
À Helsingfors	1 35	8	353	1 72	10	452	2 26	14	614

Ce sont en vérité de bien faibles salaires, que les chiffres suivants mettent encore mieux en évidence :

Nombre d'ouvrières gagnant moins de	100 ^f par an	2 soit	0,17 %
— de 300	—	342	— 31,14
— de 500	—	1.229	— 70,68
— de 600	—	1.630	— 83,20
— de 700	—	1.850	— 91,57
— de 800	—	2.009	— 93,95
— de 900	—	2 069	— 94,55
— de 1.000 ^f	—	2.141	— 97,86 %

Les tableaux nous ont permis de dresser le suivant, qui paraît fort curieux pour l'étude de la variation des salaires par temps de service ; on sait combien cette donnée présente d'importance.

Nombre d'années de travail	Salaire annuel									Ensemble
	moins de 300 ^f	300 ^f à 399	400 ^f à 499	500 ^f à 599	600 ^f à 699	700 ^f à 799	800 ^f à 999	plus de 1.000		
moins de 1 an	182	101	21	8	2	1	—	—	—	315
— de 1 à 2 ans	76	122	86	52	10	2	—	—	—	348
— de 2 à 4 —	67	120	219	169	73	30	18	8	—	704
— de 4 à 7 —	14	33	100	131	79	79	33	13	—	482
— de 7 à 10 —	3	16	38	27	34	21	38	2	—	179
— de 10 à 15 —	—	12	27	8	20	19	13	9	—	108
— de 15 à 20 —	—	—	3	6	1	2	2	5	—	19
— de 20 à 25 —	—	—	—	—	—	4	2	—	—	6
— de 25 à 30 —	—	—	1	—	1	—	—	—	—	2
— de 30 à 45 —	—	—	1	1	1	—	—	—	—	3
	342	404	496	402	221	158	106	37	—	2.166

Logements. — La plus grande partie des ouvrières, 1.358, soit 48 %, habite avec leurs parents, 1.138, soit 41 %, avec des personnes étrangères ; 202 (7 %) ont un foyer à elles et 113 4 % logent chez les patrons.

L'accumulation des logeurs est démontrée par les nombres suivants, qui indiquent le nombre de cas où l'ouvrière partage son habitation avec :

1 personne	343	soit 12,2 %
2 personnes	786	— 28
3 —	778	— 27,7
4 —	465	— 16,5
5 —	252	— 9
6 —	97	— 3,5
7 —	50	— 2
8 —	30	— 1
9 —	7	— 0,2
10 —	2	— 0,1
12 —	1	— %

Sur 2.568 ouvrières qui ont donné des renseignements, on a compté :

1.348	soit 52,5 %	mangeant dans un restaurant ou prenant des repas chauds
1.018	— 39,6	qui sont obligées préparer leur repas
202	— 7,9	qui sont chargées du ménage dans leur atelier

Un grand nombre d'ouvrières soutiennent des parents :

123 soutiennent	1 personne
30 —	2 personnes
6 —	3 personnes
1 —	4 personnes
1 —	6 —
2 —	7 —

Prix unitaires. — M^{lle} Hjelt a recueilli des renseignements fort intéressants au sujet des prix de confection et des temps passés par de bonnes ouvrières; nous en citerons quelques-uns :

Nature de l'ouvrage	Temps passé (heures)	Prix payé (francs)
Jupe sur mesure	{ 10 à 15 15 à 20	{ 2 ^f 50 à 3 ^f 50 4 00 à 5 00
Corsage sur mesure	{ 12 à 16 18 à 30	{ 3 00 à 3 50 4 50 à 6 00
Jacquette d'hiver	15 à 20	2 25 à 3 50
Manteau d'hiver.	20 à 25	5 00 à 6 00
Habit pour homme	8 à 12	2 00 à 2 50
Gilet pour homme	2 à 5	0 60 à 0 75
Jupon	1 à 3	0 25 à 1 50
Douzaine de tabliers	5 à 8	0 60 à 1 90
Corset.	2 1/2 à 3	0 30 à 1 50
Peignoir.	5 à 7	0 75 à 1 25
Chemise homme (jour)	10 à 14	1 25 à 2 75
— (nuit)	8 à 12	1 10 à 2 00
Chemise femme (jour)	16 à 18	2 00 à 2 25
— (nuit)	16 à 18	2 80 à 3 00

Il existe, comme en France, des salaires de famines, et la chanson de l'aiguille doit être connue de certaines de ces malheureuses femmes.

État sanitaire. — On a interrogé 2.719 ouvrières, qui ont répondu comme suit :

santé bonne	1.746 soit 64,2 %
— assez bonne.	591 — 21,7
— délicate	353 — 13
— mauvaise	29 — 1,1 %

Ce sont la phtisie, la faiblesse générale et les maladies nerveuses qui frappent le plus souvent les ouvrières. En somme, l'état de santé est peu satisfaisant, et si l'on observe le nombre de décès, on trouve que 47 % d'entre eux sont dus à la phtisie; mais il convient de faire observer que les ouvrières changent de métier, et les statistiques sont impuissantes à donner des renseignements précis.

En définitive, on voit que la situation des ouvrières de l'aiguille n'est guère plus enviable en Finlande qu'en France, où les beaux travaux de Ch. Benoit, de Claire Gérard, etc., ont montré d'effroyables misères.

Il faut espérer que les conditions de l'hygiène s'amélioreront, et la statistique aura, encore une fois, en le mérite de montrer un mal contre lequel les pouvoirs publics et mieux encore l'initiative privée doivent lutter à outrance.

Le travail de M^{lle} Hjelt est donc intéressant à tous égards, et on peut la féliciter de la conscience avec laquelle elle a su organiser sa belle enquête.

Lydie DE PISSARGEVSKY.